

CAFFIAUX Henri Albéric

Henri Albéric CAFFIAUX, né à Bry (Nord) le 1^{er} octobre 1893, fils de Adolphe François CAFFIAUX, belge originaire de Roisin¹ (Province de Hainaut - Belgique) et de Flore Palmyre CARRE, native d'Eth (Nord).

Recrutement d'Avesnes/Helpes (Nord) classe 1913, matricule 355.

Il est valet de charrue en 1913. Il a les cheveux châtain foncé, les yeux gris, le front moyen, le nez moyen, le visage ovale, les oreilles décollées. Taille 1,68 m.

Incorporé au 148^e Régiment d'Infanterie le 20.11.1913.

Il est absent aux appels du 02.02.1914 au 10.04.1914, en terme militaire il y a « interruption de service ». Henri est déclaré déserteur le 03.03.1914. Enfin, il se présente volontairement le 10.04.1914. Il est peu inquiet car il bénéficie de la Loi d'amnistie.

Le 6 août 1914 au soir, Henri CAFFIAUX, au sein du 148^e RI, pénètre en Belgique. Pour lui c'est le début de la guerre. Le 148^e participe à divers combats mais, le 25 août, le régiment quitte le Belgique. C'est le début de la Retraite amorcée par la 5^e Armée. Ensuite c'est la Bataille de la Marne.

Bien après, fin octobre et début novembre 1914, le 148^e Régiment d'Infanterie combat dans le secteur de Cormicy - Berry-au-Bac (respectivement dans la Marne et l'Aisne). Chaque jour à partir du 25 octobre, les combats et les bombardements des tranchées françaises causes de lourdes pertes aux officiers, sous-officiers et soldats du 148^e. Le 25, les pertes s'élèvent à 53 individus hors de combat : 9 tués, 27 blessés, 17 disparus. Les jours se suivent et se ressemblent.

Le 9 novembre le Régiment d'Henri CAFFIAUX est à la peine. « A 1 heure, après une préparation d'artillerie qui a duré 30 minutes, une attaque d'infanterie allemande est prononcée sur le saillant Nord-Est de Berry au Bac. Cette attaque est signalée à temps par les postes d'écoute.

Les lignes ennemies sont arrêtées par un feu violent d'infanterie aux réseaux de fil de fer qu'elles n'ont pu franchir et sont obligées de se replier à l'abri de leurs tranchées en laissant un certain nombre de morts et de blessés sur le terrain ... Pour la journée on déplore 5 tués et 18 blessés, parmi lesquels le soldat Henri CAFFIAUX : « Blessure au cuir chevelu par E.O. (éclat d'obus) »²

État des Pertes du 9 ^e g ^e de suite	
Report	3
Le 2 ^e cl.	1
do	1
Lieut de Riv	1
Le 2 ^e cl.	1
Caporal	1
Le 2 ^e cl.	1
do	1
do	1

Passé au 3^e Régiment de Génie le 01.01.1915, pour une durée non précisé.

On sait que le 6 mars 1915, il est à la 6^e C^e du 148^e R.I.. Dans son Registre Matricule, il passe au 148^e R.I. à la date du le 11.10.1915.

Le 25 octobre 1915 au matin, Henri CAFFIAUX manque à l'appel. Le 28 il est déclaré déserteur. La Gendarmerie le ramène au Corps le 18 novembre, enfermé dans la prison militaire, il s'évade dans la nuit du 24 au 25 décembre, puis il se présente au camp le 27 décembre 1915.

¹ Rattaché à la commune de Honnelles en 1977.

² J.M.O. du 148^e RI – Site Internet « Mémoire des Hommes »

Cette fois c'est sérieux, « en prévention de Conseil de Guerre » il est incarcéré à la prison militaire de Nantes. Le Conseil de Guerre de la 11^e Région, siégeant à Nantes » le condamne à 3 ans de Travaux Publics pour « désertion à l'intérieur sur un territoire en état de guerre ». Il voit sa peine suspendue (Article 150 du C.J.M.) par ordre du Gal de la 11^e Région du 15.02.1916. Probablement parce qu'il faut combler les pertes élevées de nos armées.

Sans attendre il rejoint le 120^e R.I. le 16.02.1916

Le 15.03.1916 à la suite d'une nouvelle faute grave le Général commandant la 11^e Région a rapporté la mesure de bienveillance prise à l'égard de ce militaire le 15.02.1916 (Le soldat CAFFIAUX s'étant rendu indigne de la suspension de peine par l'envoi d'une lettre de teneur subversive à un de ses camarades. Il est écroué à la prison militaire de Nantes le 17.03.1916, il y reste 1 an.

Il est envoyé au 40^e Régiment d'Infanterie le 17.04.1917. Ce régiment fait partie de l'Armée d'Orient et se trouve à Salonique le 5 février. Henri considéré en Orient depuis le 16 mai 1917.

Le 9 juin 1917, le 148^e R.I. embarque à Salonique à destination du Pirée car le Régiment doit occuper Athènes. Débarquement le 12 juin. Le séjour se passe sans incident notable.

Le 20 juillet, le régiment quitte Athènes en train, débarquement le 24 à la gare de Branica, il se rend dans les secteurs de Florina et Monastir.

Le 22 octobre Henri rentre en France. Où et à quel régiment est-il affecté ?

Henri CAFFIAUX a toujours des difficultés à respecter ses « obligations de service » Ainsi, parti en permission de 24 heures le 27.01.1918, il n'est pas rentré. Déclaré déserteur le 02.02.1918. Arrêté et ramené au corps par la gendarmerie. Rayé des contrôles de la désertion le 11.02.1918. Condamné par le 2^e Conseil de guerre permanent de la 15^e Région le 10.04.1918 à la peine de 3 ans de travaux publics pour « Désertion à l'intérieur en temps de guerre ». Ecroué à l'A.T.P. n° 4 (Atelier de Travaux Publics) de Bougie (Algérie).

Envoyé « en congé illimité de démobilisation » le 15.02.1921. Certificat de bonne conduite refusé.

Note : Les Atelier de Travaux Publics reçoivent les militaires condamnés à de moyennes ou longues peines Celui d'Orléansville passait pour pratiquer une discipline très sévère.

« Le régime des ateliers est fondé sur le travail pendant la journée - environ dix heures - assorti d'une obligation de silence. Comme dans les pénitenciers, il faut compter un sergent pour vingt-cinq détenus, surnommés « Têtes de Veaux ». La nuit on dort en cellule. » Depuis 1900, « la loi autorise la création dans les ateliers d'une section spéciale d'isolement pour les récidivistes et les « enragés » ». ³

Les détenus doivent être glabres et les cheveux rasés.

Michel GEORGES (AGFH n° 957)
et texte de Daniel BEYS (AGFH n° 1051)

----- 000 -----

³ *Les Bat d'Af - La légende des mauvais garçons*, par Feriel BEN MAHMOUD, édit. Mengès 2005.